



Motion de soutien aux organisations syndicales CGT, SUD, SNSPP, UNSA du SDIS du Rhône sur L'opposition des pompiers à l'augmentation du délai de départ en intervention

Le syndicat CGT (*marquer le nom de la collectivité*) tient par la présente motion à apporter son soutien aux organisations syndicales CGT, SUD, SNSPP, UNSA du SDIS du Rhône sur les revendications suivantes :

L'opposition des pompiers à l'augmentation du délai de départ en intervention : les sapeurs-pompiers volontaires disposent actuellement de six minutes pour rejoindre leur centre d'intervention, mais le conseil d'administration du SDIS 69, présidé par Michel Mercier, devenu récemment ministre de la justice, veut que ce délai passe à dix minutes.

Cette augmentation du délai de départ en intervention met en danger la population mais également les sapeurs-pompiers. Elle est incompatible avec le secours aux personnes.

- ▶ Concernant l'arrêté préfectoral, son retrait, car non soumis au CTP
- ▶ La mise en place d'un groupe paritaire composé d'élus du conseil d'administration, du préfet et d'organisations syndicales.
- ▶ Le recrutement d'effectifs professionnels de catégorie C, en remplacement des départs en retraite.
- ▶ La mise en place d'un cycle de travail pour les 12h et le choix du régime de travail 12/14 à chaque changement d'affectation,
- ▶ Le maintien de tous les logements avec un temps de travail plus attractif,
- ▶ Le respect des engagements de Monsieur MERCIER, suite aux négociations de juin 2009 : revalorisation de l'IAT.

Pour le syndicat, Le secrétaire.....

Motion de soutien à télécharger :



Motion de soutien SDIS Rhône

publié le 4 janvier 2011